



Municipalité de Lemieux
MRC de Bécancour
Province de Québec

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ
AVIS EST DONNÉ PAR LA SOUS-SIGNÉE DIRECTRICE GÉNÉRALE
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE,

Un avis de motion-vous est donné par madame Myriam Bourgault le 29 septembre 2025;

Que le règlement # 2025-11 modifiant le règlement 2025-08 concernant les limites de vitesses dans le Rang Petit Montréal;

Que le règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, au 530 rue de l'Église, à Lemieux.

Donné à Lemieux, le 01 octobre 2025

Caroline Simoneau, Directrice générale, greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Caroline Simoneau, Directrice générale et greffière-trésorière, résidant à Notre-Dame-de-Lourdes, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant deux copies le 01^e jour du mois d'octobre 2025, une copie à chacun des endroits décrétés par le Conseil Municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 01^e jour du mois d'octobre 2025.

Caroline Simoneau, Directrice générale, greffière-trésorière